



# PROMOTIONS 2019 - NOMBRE DE PROMOUVABLES / NOMBRE DE POSTES OUVERTS

Grade d'avancement	Nombres	Grade d'avancement	Nombres
<b>Filière technique</b>		<b>Filière administrative</b>	
Ingénieur en chef hors classe	7/5	Administrateur hors classe	2/1
Ingénieur général	20/1	Administrateur général	3/0
Ingénieur principal	5/4	Attaché principal	19/15
Ingénieur hors classe	52/1	Attaché hors classe	113/13
Adjoint technique principal 2ème classe (examen prof)	4/4	Attaché hors classe (valeur prof)	24/2
Adjoint technique principal 2ème cl.	149/124	Rédacteur principal 2ème classe	84/3
Adjoint technique principal 1ère classe	202/170	Rédacteur principal 2ème cl. (examen prof.)	1/1
Agent de maîtrise principal	89/62	Adjoint administratif principal 2ème classe	64/50
<b>Filière médico-sociale</b>		Adjoint administratif principal 1ère classe	99/81
Puéricultrice classe supérieure	1/1	<b>Filière culturelle</b>	
Puéricultrice hors classe	2/1	Conservateur du patrimoine en chef	3/1
Infirmière en soins généraux hors cl	5/4	Conservateur de bibliothèques en chef	1/0
Médecin hors classe	1/1	Bibliothécaire principal	3/2
Conseiller supérieur socio-éducatif	2/2	Professeur enseignement artistique hors cl.	7/4
Assistant socio-éducatif principal	13/8	Assistant conservation ppal 2ème classe	4/3
Educateur principal de jeunes enfants	33/2	Assistant conservation ppal 2ème classe (examen prof.)	1/1
Moniteur éducateur et intervenant familial ppal	3/1	Assistant conservation ppal 1ère classe	4/3
Agent social principal 2ème classe	7/5	Assistant conservation ppal 1ère classe (examen prof.)	1/1
Agent social principal 1ère classe	2/2	Assistant d'enseignement artistique ppal 2ème cl.	1/0
Auxiliaire de puériculture ppal 1ère classe	18/14	Assistant d'enseignement artistique ppal 1ère cl.	7/0
ATSEM principal 1ère classe	111/94	Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	37/30
<b>Filière sportive</b>		Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	25/20
Conseiller ppal APS (examen prof.)	1/1	<b>Filière animation</b>	
Educateur APS principal 2ème classe	5/0	Adjoint d'animation principal 2ème classe	15/11
Educateur APS principal 1ère classe	7/0	Adjoint d'animation principal 1ère classe	8/5
Opérateur des APS principal	1/1		
<b>Filière police</b>			
Chef de service police municipale ppal 2ème cl	1/1		
Brigadier-chef principal	60/15		

# PROMOTIONS 2019 - PROMOTIONS INTERNES

GRADES DE PROMOTION	Agents remplissant les conditions statutaires au 01.01.2019	Nombre maximum d'agents pouvant être promus
<b>Filière administrative</b>		
Attaché (cadre B à cadre A)	697	5
Adjoint administratif ppal 1ère cl. → Rédacteur (cadre C à B)	177	6
Fonctionnaires territoriaux de catégorie C → Rédacteur (cadre C à B) (examen professionnel)	7	
Adjoint administratif ppal 1ère ou 2ème cl. → Rédacteur ppal 2ème cl. (examen professionnel)	1	
<b>Filière technique</b>		
Cadre d'emploi des Techniciens → Ingénieur (examen prof.)	8	8
Technicien principal 1ère classe → Ingénieur	122	
Cadre d'emploi agent de maîtrise → Technicien	581	4
Grade d'adjoint technique principal 1ère classe → Technicien	778	
Cadre d'emploi agent de maîtrise → Technicien principal 2ème classe (examen professionnel)	3	
Grade d'adjoint technique principal 1ère cl. et 2ème cl. → Technicien principal 2ème classe (examen professionnel)	0	
Grade adjoint technique ppal 1ère et 2ème cl. ou cadre d'emploi ATSEM → Agent de maîtrise	1363	30
Cadre d'emploi des adjoints techniques ou des ATSEM → Agent de maîtrise (examen professionnel)	23	7
<b>Filière culturelle</b>		
Conservateur du patrimoine (cadre A à A)	4	2
Attaché conservation du patrimoine (cadre B à A)	62	2
Cadre d'emploi des bibliothèques → Conservateur de bibliothèques	12	1
Assistant conservation ppal 1ère et 2ème cl → Bibliothécaire	62	1
Assistant enseignement artistique ppal 1ère ou 2ème cl → Professeur enseignement artistique classe normale	3	1
Adjoint du patrimoine ppal 1ère et 2ème classe → Assistant de conservation	115	6
Adjoint du patrimoine ppal 1ère et 2ème classe → Assistant de conservation ppal 2ème classe (examen prof.)	0	
<b>Filière sociale</b>		
Assistant socio-éducatifs et éducateurs de jeunes enfants → Conseiller socio-éducatif	184	1
<b>Filière sportive</b>		
Educateur ppal 1ère classe → Conseiller des APS	62	0

## ACTUALITÉ

### Egalité professionnelle

#### Fonction publique : les rebondissements autour du protocole d'accord égalité femmes-hommes

Syndicats et employeurs publics ont bien cru, l'espace de quelques jours, que les mois de concertation pour élaborer un nouveau protocole d'accord sur l'égalité femmes-hommes n'avaient été que du temps perdu.

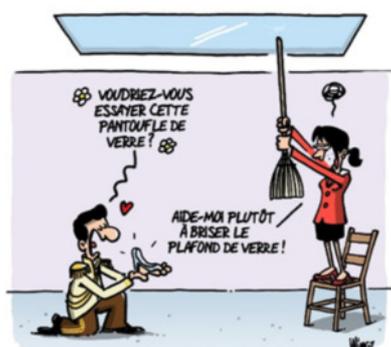
Fin novembre 2018 en effet, le gouvernement faisait observer que le texte n'ayant obtenu que la signature de six organisations syndicales sur neuf – ne comptabilisant que 49,05% des suffrages aux élections professionnelles de 2014 – le protocole d'accord ne pouvait pas s'appliquer. Et ce, en vertu des accords de Bercy de 2010 qui posent le principe d'un accord majoritaire.

#### Incohérences avec le futur projet de loi

Rebondissement à l'issue du scrutin du 6 décembre 2018 : le secrétaire d'État en charge de la Fonction Publique, Olivier DUSSOPT, instaure de nouvelles règles. Les six organisations syndicales représentent maintenant 51,18 % des suffrages exprimés, rendant l'accord majoritaire.

Solidaires annonce finalement, le 20 décembre, se désolidariser de la CGT et FO, après avoir reçu le retour de ses bases, et vouloir signer le protocole d'accord. Lequel rassemble dès lors 56,24% des suffrages en tenant compte des résultats de 2014 pour l'appréciation de la validité des accords de Bercy, et 57,95 % en tenant compte des résultats des élections du 6 décembre dernier.

Passés ces revirements de situation, les acteurs de la territoriale mettent en avant les avancées du texte. Satisfecit par exemple, du côté de l'Association nationale des DRH des grandes collectivités de voir y figurer **l'exonération de la journée de carence pour les femmes enceintes.**



## A L'EUROMÉTROPOLE

### Comité d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT)

Suite aux élections professionnelles du 6 décembre 2018, la CFDT a désigné ses représentants au CHSCT.

#### Titulaires :

- KOPP Catherine
- SIRY Laurence
- MARCHAL Philippe

#### Suppléants :

- SPEISSER Christian
- FENDER Anne
- TABONI Céline



Syndicat CFDT – Interco  
de l'Eurométropole de STRASBOURG

Locaux : Immeuble de la Bourse - 1er étage

Tél. : 03.88.34.30.91 / 03.68.98.50.00 poste 81225

Messagerie : syndicat.cfdt@strasbourg.eu

Adresse postale :  
Centre Administratif

1, parc de l'Étoile - 67076 STRASBOURG-CEDEX



Ne pas jeter sur la voie publique